



DEAUVILLE YACHT CLUB

AVIS DE COURSE

InterLigue Championnat Manche Est – Grade 4

Les 22 & 23 Avril 2017 à Deauville

Autorité Organisatrice
Deauville Yacht-Club

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1. Les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile 2017-2020,
- 1.2. Les règles de la Classe des Laser,
- 1.3. Le règlement du championnat Manche-Est

En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

2. PUBLICITE

Les bateaux peuvent être tenus d'arborer la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice. Si cette règle est enfreinte, la Réglementation World Sailing 20.9.2 s'applique [DP].

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

3.1. La régata est ouverte aux bateaux de l'Association France Laser (AFL) : **Radial, Standard & 4.7**. Dans le cas où l'un des séries précédentes serait en nombre insuffisant (15), cette série sera incorporée à la moins nombreuse des deux autres séries et mise en IND. **Il est obligatoire d'être membre de l'AFL. Les concurrents devront présenter leur timbre de classe 2017.**

3.2. Les préinscriptions se feront uniquement en ligne sur le lien AFL :

<http://francelaser.org/inscriptions/Formulaire?regate=153>

Le règlement se fera sur place.

3.3. Les inscriptions définitives seront enregistrées au Deauville Yacht Club le premier jour de la régata avant 12h30.

3.4. Les concurrents doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence FF Voile **Compétition 2017**. Les licences FF Voile **Adhésion** ou **Pratiquant** devront être accompagnées d'un certificat médical autorisant la pratique de la compétition à la voile et datant de moins d'un an. Pour les mineurs, une autorisation parentale devra être également remise.
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité,
- le certificat de jauge ou de conformité délivré par l'Association de classe,

Les concurrents étrangers non licenciés en France devront justifier de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing et présenter une assurance.





DEAUVILLE YACHT CLUB

4. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants :

- Si Inscription jusqu'au Mardi 18 avril 2017 - 18H Montant : **27.00 €**
- Si Inscription après le Mardi 18 avril 2017- 18H Montant : **35.00 €**

5. GROUPE de QUALIFICATION

La régata pourra se dérouler en groupe, en fonction du nombre d'inscriptions confirmées.

L'autorité organisatrice pourra fournir à chaque participant lors de la remise des Instructions de Course un autocollant qui devra être apposé à l'endroit indiqué et/ou une flamme de couleur qui sera fixé à la têtère de la voile.

6. PROGRAMME

6.1 Un maximum de 8 manches sera couru.

6.2 Confirmation d'inscription : le samedi 22 avril 2017 de 8h00 à 12h30.

6.3 Horaires

HORAIRES POUR LE SAMEDI 22 AVRIL 2017

Ouverture de la chaine d'inscription	08h00
Signal d'avertissement de la première course du jour	14H30
Pot d'accueil	19h00

HORAIRES POUR LE DIMANCHE 23 AVRIL 2017

Ouverture (et petit déjeuner offert)	08h00
Signal d'avertissement de la première course du jour	09h30
Remise des prix et tirage au sort des voiles	17h00 (environ)

AUCUN DEPART NE SERA DONNE LE DERNIER JOUR APRES 15H30

7. JAUGE

Les bateaux devront être en conformité avec les règles de la classe LASER notamment en ce qui concerne les N° de voile (nombre de chiffres, emplacement, lisibilité). Un Comité Technique sera nommé et des contrôles pourront être faits à tout moment pendant la régata.

8. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront disponibles à la confirmation des inscriptions à partir du samedi 22 avril 2017 à 08H00.

9. LIEU

Le lieu de la régata est situé sur la plage, au niveau du **Club Nautique de Deauville, Promenade Michel d'Ornano (Les Planches)** et la zone de course située en face.

10. LES PARCOURS

Les parcours à effectuer seront des parcours construits (de type Triangle ou Trapèze). Ils seront décrits dans les annexes aux IC.

11. CLASSEMENT

11.1 Le nombre de courses devant être validées pour constituer une série est de : 2





DEAUVILLE YACHT CLUB

11.2 A partir de 3 courses, le plus mauvais score sera retiré ; à partir de 7 courses, les 2 plus mauvais scores seront retirés, sauf en cas de pénalité DNE.

11.3 Chaque série fera l'objet d'un classement séparé.

11.4 Le système de points sera « A Minima ».

12. COMMUNICATION RADIO

Sauf en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre, ni recevoir de données vocales ou de données qui ne soient pas recevables par tous les bateaux [DP].

13. PRIX

Des prix seront distribués comme suit : les 3 premiers de chaque série, le plus jeune barreur de chaque série, la 1ère féminine des séries Radial et 4.7.

LOTERIE

En sus, à l'issue de la remise des prix, il sera procédé, à un tirage au sort de 2 voiles de Laser (au choix – 1 tirage par voile). La présence du barreur est obligatoire, et en cas d'absence, le lot sera remis en jeu (la représentation n'est pas admise). Seront admis à participer au tirage au sort les bateaux ayant au moins participé à une manche. Les bateaux inscrits mais classés, DNS ou DNC à toutes les manches, ne pourront pas participer au tirage au sort. En cas d'annulation de l'épreuve, pour quelque motif que ce soit, il ne sera procédé à aucun tirage au sort.

14. DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité.

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

15. ASSURANCE

Les concurrents étrangers non licenciés FFVoile devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 million d'Euros.

16. SECURITE –BATEAUX DES ENTRAINEURS

Les entraineurs qui accepteraient d'être inclus dans le dispositif de sécurité devront se déclarer auprès du président du Comité de Course. En contrepartie, le Deauville Yacht Club défrayera ces entraineurs à concurrence de 20 litres de carburant (justificatif à fournir).

17. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :

Deauville Yacht-Club

quai de la Marine, 14800 Deauville

Tél. : 02 31 88 38 19 - Fax : 02 31 88 43 51

E-mail : deauville.yacht.club@wanadoo.fr

Site internet www.deauvilleyachtclub.fr

OFFICE DU TOURISME





DEAUVILLE YACHT CLUB

Place de la Mairie – 14800 Deauville

Tel. : 02 31 14 40 00 Fax : 02 31 88 78 88

E-mail : info@deauville.org

LISTE des HÔTELS et CAMPINGS

HÔTELS

HELIOS **

10 rue Fossorier – 14800 Deauville

Tél. : 02 31 14 46 46 Fax : 02 31 88 53 87

E-mail : hotelhelios@wanadoo.fr

Website : www.hotelheliosdeauville.com

CONTINENTAL **

1 rue Désiré le Hoc – 14800 Deauville

Tél. : 02 31 88 21 06 Fax : 02 31 98 93 67

E-mail : info@hotel-continental-deauville.com Website : www.hotel-continental-deauville.com

IBIS **

A) 9, quai de la Marine – 14800 Deauville

Tél. : 02 31 14 50 00 Fax : 02 31 14 50 05

B) 86 ave de la République – 14 640 Villers sur mer (6 kms de Deauville)

Tél. : 02 31 81 27 27 Fax : 02 31 88 23 98

KYRIAD **

Ave Michel d'Ornano – 14800 Saint Arnoult (3 kms de Deauville)

Tél. : 02 31 98 16 16

Website : www.kyriadhotel.com

CAMPANILE *

Ave Michel d'Ornano – 14800 Saint Arnoult (3 kms de Deauville)

Tél. : 02 31 87 54 54 Fax : 02 31 87 09 42

PREMIERE CLASSE *

Chemin du Roy – 14800 TOUQUES (1.5 kms de Deauville)

Tél. : 08 92 70 71 62 ou 02 31 88 65 01 Fax : 02 31 88 65 65

E-mail : deauville.touques@premiereclasse.fr

RESIDENCES HÔTELIÈRES

MAEVA « Castel Normand »

54 rue du général Leclerc – 14800 Deauville

Tel. : 02 31 14 55 00 Fax : 02 31 14 55 42

E-mail : dve@maeva.com

Website : www.maeva.com

MAEVA « Les Embruns »

Tel. : 02 31 88 57 38 Fax : 02 31 88 01 70

E-mail : dve@maeva.com

Website : www.maeva.com





DEAUVILLE YACHT CLUB

CAMPINGS

LA VALLEE

Avenue de la Vallée – 14800 Saint Arnoult (3 kms de Deauville)

Tél: 02 31 88 58 17 Fax : 02 31 88 11 57

E-mail : campinglavalleededeauville@wanadoo.fr

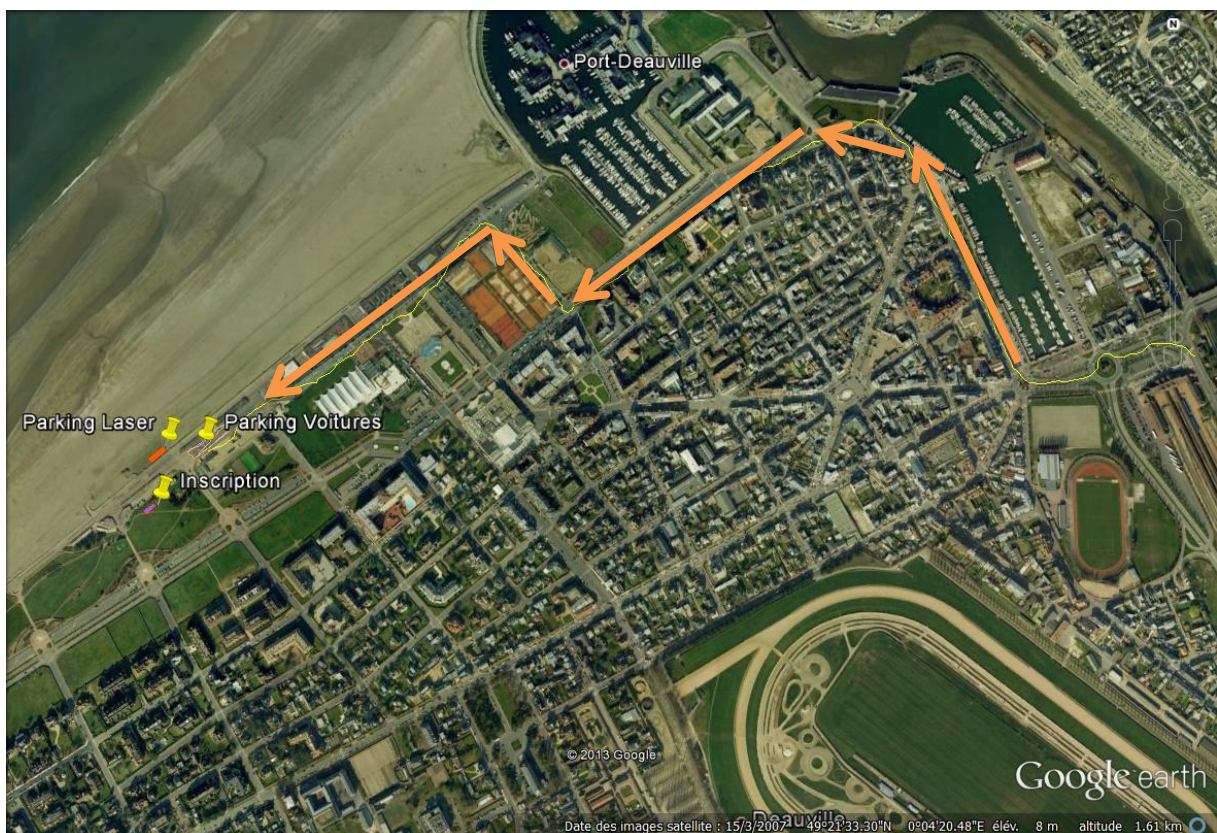
Website : www.camping-deauville.com

AU CHANT DES OISEAUX

Route de Honfleur (par la côte) – 14360 Trouville sur Mer

Tél. : 02 31 88 06 42 Fax : 02 31 14 97 96

PLAN D'ACCES



1 Carte de stationnement sera attribuée à chaque concurrent lors de la remise des Instructions de course.

Entrée : 1^{ère} entrée sur la droite entre le Poney club et les terrains de tennis

2 Parcs de stationnement des bateaux : soit sur le parc à bateaux fermé, soit sur le parc délimité par les barrières sur la plage.